

# LE 1897

votre journal communal

**ASSEMBLÉE PRIMAIRE**  
**6 JUIN 2023 - 20H00**  
SALLE TAUREDUNUM - LES ÉVOUETTES

P.4-7

**SERVICE TECHNIQUE** —

P.22-23

**STRUCTURES D'ACCUEIL** —

P.28-29

**MÉRITES COMMUNAUX** —

# 67



Commune  
de Port-Valais

# SOMMAIRE

FOCUS : SERVICE TECHNIQUE	4
COMPTES 2022	8
SOIRÉE DE RÉFLEXION DES COMMISSIONS	12
PLAGE PUBLIQUE	13
TROTTINETTES ÉLECTRIQUES	14
NOUVEAU FASCICULE ACHL	15
LOGEMENTS TOURISTIQUES	19
DÉCHETS : RÉCOLTE ET ASTUCES	20
ASCENSEUR DU LÉMAN	21
STRUCTURES D'ACCUEIL	22
BIBLIOTHÈQUE	24
CULTURE, TOURISME ET SPORT	26
PERSONNEL COMMUNAL	30
EXPOSITION ESTIVALE	32

## CONVOCATION ASSEMBLÉE PRIMAIRE

MARDI 6 JUIN 2023

20H00

SALLE TAUREDUNUM

LES ÉVOUETTES

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de séance
2. Procès-verbal de la séance du 6 décembre 2022
  - a. Lecture du procès-verbal
  - b. Approbation du procès-verbal
3. Comptes 2023
  - a. Présentation des comptes
  - b. Approbation des comptes
4. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2022 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Ils sont déposés à l'Administration communale où chaque citoyen a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Les comptes sont également disponibles sur le site internet [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch).

**Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.**



# ÉDITO

Le service technique d'une commune représente environ un tiers du budget global et assure la qualité et le confort des espaces et des infrastructures destinés à la population. Consciente de ces coûts non négligeables et du rôle déterminant de ce service, la Commune de Port-Valais a mis en place une nouvelle organisation depuis deux ans, en collaboration avec sa voisine gingolaise, permettant l'optimisation des ressources et des compétences sur le terrain, en réponse à l'évolution démographique et structurelle ainsi qu'à la complexification de la législation. Les équipes ont développé des compétences spécifiques à chaque domaine d'action du service dans le but de répondre de manière efficiente aux besoins de la Commune mais également de ses habitants.

Dans cette optique d'amélioration et d'optimisation continue, le Service technique de Port-Valais concerte et collabore étroitement avec ses homologues du Haut-Lac, et particulièrement avec St-Gingolph. En effet, une convention officielle lie à présent les deux Communes et permet un échange de compétences particulièrement positif. Cette nouvelle organisation permet à la fois aux collaborateurs de travailler indifféremment sur les deux territoires, et aux deux Communes de profiter toutes deux de cette expertise et de ces synergies.

En dehors des activités quotidiennes (voirie, constructions, espaces verts, bâtiments communaux etc.), le Service technique de Port-Valais s'engage à répondre aux obligations énergétiques contemporaines. Cette thématique n'est pas pour autant nouvelle pour notre Service technique: notre Commune a en effet pris les devants depuis plusieurs années, notamment par la mise en place d'une centrale hydraulique en 1997, par la révision et l'optimisation du parc éclairage (LED, mesures) ainsi que par l'étude actuelle de solutions pour la rénovation énergétique des bâtiments, sources particulièrement problématiques. Nous souhaitons agir à notre échelle en définissant des objectifs ambitieux mais raisonnables et réalistes.

Les prochaines pages vous permettront de découvrir plus en profondeur toutes les actualités de notre Commune ainsi que les coulisses de notre Service technique.

Bonne lecture à toutes et tous !

*Patrice Tomborini*  
Vice-Président de Port-Valais



# LE SERVICE TECHNIQUE DE PORT-VALAIS

DÉCOUVREZ LES COULISSES D'UN SERVICE COMMUNAL OCCUPANT UNE TRENTAINE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

**La Commune de Port-Valais est organisée en trois services, administratif, technique et petite enfance. Dans les prochains numéros, nous allons vous présenter plus en détail le fonctionnement de la Commune et de ses services. Pour débiter cette série, nous nous penchons sur le Service technique et souhaitons vous présenter son fonctionnement et les différentes sections qui le composent.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, une nouvelle organisation s'est mise en place dans le service : le directeur du Service technique conduit deux chefs de service, un pour les travaux publics et les services industriels (TPSI) et l'autre pour les bâtiments. Le chef de Service des TPSI s'assure de l'exécution des activités liées aux travaux publics, au port du Bouveret et aux services industriels, et le chef de Service des bâtiments a pour mission la gestion de l'exploitation et de l'entretien des bâtiments, ainsi que de toutes les opérations de conciergerie.

Plus de 30 personnes travaillent pour le Service technique de Port-Valais. Ces collaboratrices et collaborateurs sont répartis et spécialisés dans quatre sections : les TPSI, les constructions, les bâtiments communaux et le port du Bouveret. Ce service fonctionne sur le principe d'intercommunalité depuis janvier 2023, regroupant les ressources de Port-Valais et de St-Gingolph pour une optimisation de l'organisation et des résultats.

## LES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES INDUSTRIELS

Le Service des travaux publics et des services industriels entretient les espaces communaux tels que la voirie (routes, canalisations...), les espaces verts, les cours d'eau, les installations de protection contre les dangers naturels, le cimetière ou encore les sentiers pédestres. De plus, il a la charge de l'organisation et de la gestion du ramassage des déchets et s'assure de la bonne conduite des petits chantiers entrepris par la Commune. Finalement, le Service des TPSI gère et entretient le réseau d'eau potable permettant d'approvisionner les Évouettes ainsi que les réseaux d'eaux usées et claires et la station d'épuration. Ce service est indispensable pour le maintien de la qualité et de la propreté des espaces communaux.

## LES CONSTRUCTIONS

Si vous souhaitez construire sur le domaine communal, le Service des constructions vous informe des démarches à entreprendre et s'assure que votre projet est conforme aux règles communales en matière de construction et de zone. Le Service des constructions travaille en étroite collaboration avec la Commission des constructions de la Commune.

Le chargé de sécurité communal fait partie intégrante du service et s'assure du respect des normes des bâtiments et établissements publics. Il contrôle également les normes des manifestations se déroulant sur



le territoire communal. Il est important de noter que le chargé de sécurité travaille sur trois des quatre Communes du Haut-Lac.

### LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Service des bâtiments a pour mission d'entretenir les bâtiments communaux tels que les écoles ou l'administration, et le complexe sportif. Il a également la charge de planifier les travaux et de coordonner les entreprises. Finalement, le service s'occupe de la gestion des locations des salles et espaces communaux.

De manière plus globale, le service assure l'entretien des bâtiments communaux et planifie, en fonction des besoins du terrain, les investissements futurs.

### LE PORT DU BOUVERET

La gestion et l'entretien du port du Bouveret, qui compte plus de 632 places d'amarrage, est assurée par les gardes-port.

**Pour toutes les questions administratives, veuillez directement vous adresser à l'Administration communale. Le Service technique assure ainsi une qualité de vie optimale aux habitantes et habitants de la Commune de Port-Valais.**



## LE SERVICE TECHNIQUE EN CHIFFRES

**23 km**  
de chemins pédestres

**14 km**  
de routes

**35'000 M<sup>2</sup>**  
d'espaces verts à entretenir

**11 km**  
de berges à entretenir (lac et cours d'eau)

**22**  
salles de classe à entretenir

**+ de 43 km**  
de conduites d'eau

**6**  
stations de pompage/relevage

# UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

## ST-GINGOLPH ET PORT-VALAIS UNISSENT LES FORCES DE LEUR SERVICE TECHNIQUE

**Depuis le début de l'année 2023, les Communes de St-Gingolph et de Port-Valais ont décidé de travailler main dans la main pour optimiser leurs ressources et améliorer le fonctionnement du Service technique. Cette nouvelle organisation vise à renforcer les compétences et les ressources, tout en améliorant la qualité des infrastructures et des espaces communaux.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les Services techniques de St-Gingolph et de Port-Valais ont uni leurs forces. Sous la direction de Pascal Billieux, directeur du Service technique, et des deux chefs de Service, Kevin Szikora pour les travaux publics et les services industriels et Vincent Schürmann pour les bâtiments, tous les collaborateurs œuvrent désormais pour le même service. Avec cette nouvelle organisation, les employés travaillent indifféremment sur les deux Communes, ce qui permet de profiter davantage de leurs compétences respectives.

Cette collaboration vise deux axes prioritaires : optimiser les ressources et les compétences et améliorer le fonctionnement des services. Grâce à elle, plusieurs améliorations ont déjà été mises en place en quelques mois, notamment la création d'un service de piquet pour la surveillance des réseaux d'eau, qui permet d'assurer en tout temps cette mission, ainsi que de bénéficier de remplaçants pour ce poste. De plus, le pôle paysagisme et espaces verts a été renforcé, ce qui permettra d'améliorer encore la qualité des espaces.

Les équipes ont également procédé à une réorganisation complète des services de nettoyage des bâtiments communaux de St-Gingolph et ont renforcé de manière globale la sécurité des opérations.

Cette collaboration a tout de suite été reçue positivement par l'ensemble du personnel. En effet, bien que les Services techniques se soient donnés un délai de 12 mois pour affiner et optimiser la collaboration, les premiers résultats sont jugés très favorablement. Les Communes de St-Gingolph et de Port-Valais sont convaincues que la réunification des deux services ne peut qu'améliorer le service offert aux habitants en matière d'entretien des infrastructures et des espaces communaux. En optimisant l'engagement et la répartition des ressources, les deux Communes peuvent bénéficier des compétences de spécialistes propres à un domaine : espaces verts, voirie, réseaux d'eau, etc.





# L'EAU POTABLE DES ÉVOUETTES

L'EAU POTABLE EST UNE RESSOURCE ESSENTIELLE ET SA QUALITÉ EST PRIMORDIALE POUR LA SANTÉ DE LA POPULATION

**Aux Évouettes, les habitants bénéficient d'une eau de qualité supérieure, notamment grâce à un système d'ultrafiltration.**

En 2022, plus de 128'000 m<sup>3</sup> d'eau ont été distribués dans le village des Évouettes. Cette eau provient des captages de Saveur et de la Guigogne et de la Commune de Vouvry. Pour rappel, le bouclage des réseaux d'eau avec la Commune de Vouvry effectué en 2021 permet la sécurité d'approvisionnement du village des Évouettes en cas de tarissement des sources. En 2022, seuls 9'500 m<sup>3</sup> provenaient de la Commune de Vouvry, servant uniquement à garantir un bon renouvellement de l'eau dans la conduite et ainsi éviter une stagnation.

Alors que l'eau provenant de Vouvry est une eau de source naturelle non traitée, celle provenant des captages doit passer à travers une installation d'ultrafiltration. Cette technique permet de neutraliser toutes les particules polluantes et ainsi d'assurer en tout temps la bonne qualité de l'eau.

## DES ANALYSES QUI DÉMONTRENT L'UTILITÉ DE L'INSTALLATION

Les analyses sanitaires de l'année dernière prouvent l'efficacité de ce système d'ultrafiltration. En effet, les quatorze prélèvements effectués durant l'année 2022 ne présentaient aucun dépassement des valeurs maximales pour les paramètres physico-chimiques analysés et étaient totalement conformes aux normes en vigueur. Alors que l'eau non filtrée pouvait montrer une légère turbidité (présence de particules dans l'eau) à cause d'intempéries la veille de certains contrôles, le système d'ultrafiltration a complètement éliminé ces particules.

La qualité de l'eau potable des Évouettes est donc optimale et ne présente aucun risque pour la santé des habitants, qui peuvent la consommer sans modération.

L'ensemble des résultats de l'année 2022 peut être consulté sur notre site internet.

## QUID DU BOUVERET ?

Concernant Le Bouveret, contrairement aux Évouettes, la distribution de l'eau potable est gérée par le SIGE (Service intercommunal de gestion des eaux), qui s'occupe de toute la filière, du captage jusqu'au domicile des habitants. Tout comme aux Évouettes, la qualité de l'eau est sous contrôle et d'excellente qualité.

Chaque année, le SIGE publie un bulletin sur la qualité de l'eau distribuée, afin d'assurer une transparence totale sur la qualité de l'eau consommée par les habitants. Ce bulletin est disponible sur son site internet :

[www.sige.ch](http://www.sige.ch)



# COMPTES 2022

## COMMENTAIRES

Le Conseil communal a le plaisir de vous présenter des comptes 2022 bénéficiaires.

L'établissement d'un budget en pleine crise sanitaire s'est avéré être une tâche ardue avec une issue incertaine. Cela laissait présager une forte diminution des recettes fiscales, ainsi qu'une augmentation des coûts sociaux et structurels.

Il s'agissait de poursuivre une politique de développement cohérente tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement et en maintenant les investissements prioritaires.

L'accent a également été mis sur l'engagement de personnel supplémentaire qualifié, répondant à un cadre légal de plus en plus exigeant et permettant de fournir un service de qualité à la population.

Dans le cadre du passage au nouveau plan comptable MCH2, les fonds de réserve qui ne sont pas liés à un règlement communal ont été transférés dans un fonds de réserve de politique budgétaire, soit le fonds de réserve des parkings (Fr. 1'154'715.-), le fonds de réserve prévu pour la transformation du Quai Laval (Fr. 750'000.-), et le fonds de réserve pour une institution pour personnes âgées (Fr. 1'502'250.-).

Les investissements respectent les montants portés au budget et s'élèvent à Fr. 1'315'240.-, incluant les investissements complémentaires acceptés lors de l'assemblée primaire du mois de Juin, soit Fr. 344'680.- pour la première phase de construction de l'ascenseur de la Bouverette, la mise à jour de la signalisation verticale et l'homologation des zones 30.

Les recettes ordinaires s'élèvent à Fr. 26'009'093,03 et les charges à Fr. 25'772'209,36. L'exercice se termine sur un excédent de revenu de Fr. 236'883,67, contre un excédent de charge budgété de Fr. 729'859.-. Le fonds de réserve de politique budgétaire a été augmenté de Fr. 850'000.- pour atteindre Fr. 4'256'963,85

Dans l'analyse du résultat, les variations suivantes par rapport au budget 2022 et aux comptes 2021 sont à relever :

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le coût de fonctionnement de l'Administration s'élève à Fr. 2'183'587.- et diminue de Fr. 85'058.- par rapport au budget, principalement en raison d'une diminution de la masse salariale de Fr. 114'461.- liée à la fluctuation du personnel.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

La participation aux coûts de fonctionnement de la Police intercommunale diminue de Fr. 39'960.- par rapport au budget, à la suite de changements survenus au niveau de l'effectif. Les amendes de parcage progressent de Fr. 131'177.- par rapport au comptes 2021, pour atteindre Fr. 313'983.-.

### ENSEIGNEMENT

La contribution au cycle d'orientation diminue de Fr. 193'166.- par rapport au budget, pour atteindre Fr. 970'414.-. L'adaptation du taux d'amortissement réalisé dans le cadre du nouveau plan comptable et le renouvellement d'emprunts à des taux avantageux ont permis de réduire les coûts de fonctionnement du cycle d'orientation.

### CULTURE, SPORT ET LOISIRS

L'organisation de la fête du 31 juillet n'était pas prévue au budget en raison de la crise sanitaire. Le coût de l'évènement s'élève après déduction des recettes réalisées à Fr. 111'365.-

Les ventes de carburant de la station service du port ont permis de réaliser un gain de Fr. 91'774.-

### SANTÉ

Les coûts liés au centre médico-social diminuent de Fr. 71'891.- par rapport au budget.

### PRÉVOYANCE SOCIALE

En raison du nombre croissant d'enfants inscrits dans les structures d'accueil, du personnel supplémentaire a été engagé. La masse salariale augmente par conséquent de Fr. 590'338.- par rapport au budget et les subventions reçues du Canton sur le salaire du personnel augmentent de Fr. 107'195.-. La participation des parents aux frais de garde a également augmenté de Fr. 189'301.-. Les structures d'accueil réalisent après déduction du droit de superficie accordé à la FISP de Fr. 154'372.-, un déficit de Fr. 652'656.-

### PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

L'approvisionnement en eau a généré un gain de Fr. 44'304.-, diminuant de Fr. 48'386.- par rapport à l'exercice précédent, qui bénéficiait des ventes d'eau réalisées dans le cadre de la construction du tunnel des Évouettes et du raccordement avec la Commune de Vouvry. Le gain réalisé vient en diminution du déficit reporté qui s'élève à Fr. 207'829.-, et qui devra être amorti au cours des prochaines années.



L'amortissement complémentaire de Fr. 1'113'524.- effectuée en 2021 permet de réduire la charge des amortissements en 2022.

L'assainissement des eaux usées réalise une perte de Fr. 64'234.-, diminuant de Fr. 46'223.- par rapport au budget, qui bénéficie de l'application du nouveau règlement des eaux usées entré en vigueur en janvier 2022. Les taxes totales perçues s'élèvent à Fr. 666'991.-, en augmentation de Fr. 310'494.- par rapport à l'exercice précédent. La perte réalisée vient en augmentation du déficit reporté qui s'élève à Fr. 1'653'689.-, et qui devra également être amortie au cours des prochaines années. L'amortissement complémentaire de Fr. 1'879'140.- effectué en 2021 permet également de réduire la charge des amortissements en 2022.

La mise en place de GastroVert et un meilleur tri sélectif réduisent la taxe perçue pour l'enlèvement des déchets de Fr. 67'281.- par rapport à l'exercice précédent. Le traitement des déchets réalise néanmoins un gain de Fr. 111'806.-, en diminution de 67'281.- par rapport aux comptes 2021. Le bénéfice reporté au bilan s'élève ainsi à Fr. 314'857.-.

## TRANSPORT ET TÉLÉCOMMUNICATION

Les recettes générées par les parkings augmentent de Fr. 236'135.- par rapport au budget, reflétant une forte activité touristique et l'augmentation des tarifs en cours d'exercice. Les parkings inscrits dans le patrimoine administratif ont été entièrement amortis à hauteur de Fr. 360'000.- en 2021, réduisant fortement la charge des amortissements en 2022.

## ÉCONOMIE PUBLIQUE

L'office du tourisme a été intégré dans les services communaux afin de réduire la charge administrative et de bénéficier des synergies avec l'administration. L'augmentation de Fr. 45'302.- du coût de fonctionnement sera résorbée par l'adaptation des taxes de séjour et d'hébergement en 2023.

## FINANCES ET IMPÔTS

L'impôt sur le revenu des personnes physiques diminue de Fr. 228'195.- par rapport aux comptes

2021, pour atteindre Fr. 7'116'483.-, à la suite de la réduction du coefficient d'impôt de 1.15 à 1.10 accordée dans le cadre du nouveau règlement d'assainissement des eaux usées. Le montant de Fr. 6'250'000.- d'impôt porté au budget anticipait une baisse significative des revenus des personnes physiques en raison d'un ralentissement attendu de l'économie lié à la crise sanitaire.

L'impôt sur la fortune des personnes physiques progresse de Fr. 294'096.- par rapport aux comptes 2021, pour atteindre Fr. 1'364'096.-

L'impôt complémentaire lié à l'imposition du 2<sup>e</sup> pilier de prévoyance augmente fortement de Fr. 388'963.- par rapport au budget, pour atteindre Fr. 568'963.-

Les recettes fiscales liées aux nombreux projets immobiliers sur le territoire communal progressent fortement, soit de Fr. 161'606.- pour les gains immobiliers et de Fr. 197'608.- pour les droits de mutations.

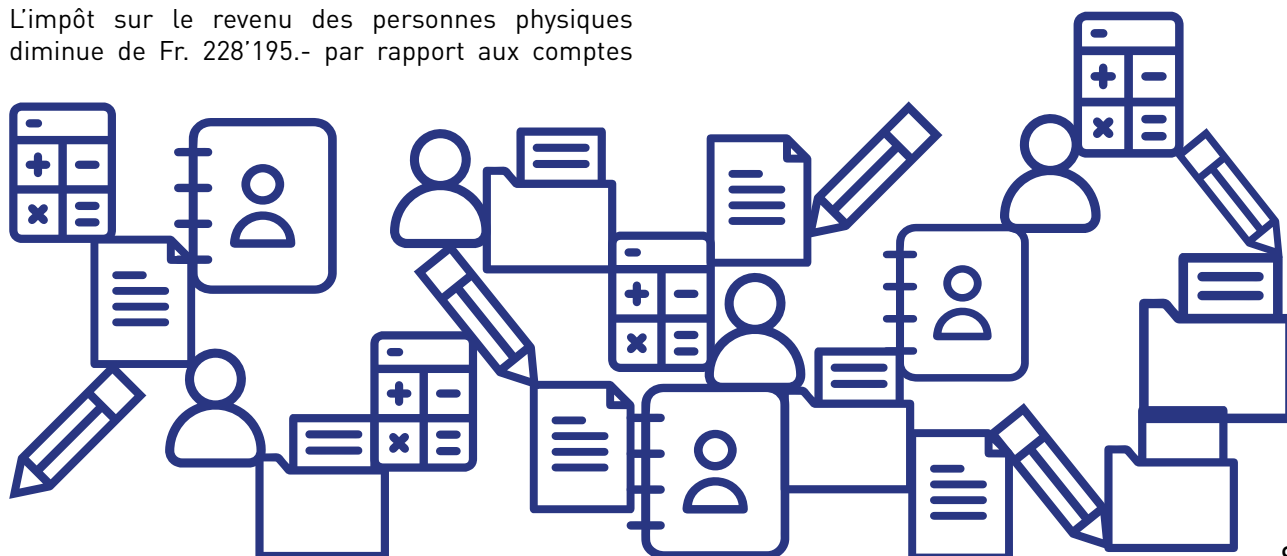
L'impôt sur le bénéfice des sociétés recule de Fr. 141'893.- par rapport aux comptes 2021, pour atteindre Fr. 768'901.-. L'estimation de Fr. 600'000.- portée au budget anticipait également une diminution de l'activité économique en raison de la crise sanitaire.

La péréquation financière diminue de Fr. 142'649.- par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre Fr. 947'770.-, reflétant la bonne santé financière de la Commune au cours des dernières années.

## CONCLUSION

Le résultat obtenu est plus que satisfaisant et confirme, après une longue période d'incertitude, la capacité de la Commune de poursuivre sa politique de développement et d'investissement au cours des prochaines années.

Avec une fortune globale de 14'060'001.-, la Commune est en mesure de faire face à ses engagements futurs.



## RÉCAPITULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

	COMPTES 2022	BUDGET 2022	COMPTES 2021
<b>Financement des investissements</b>			
Investissements (désinvestissements) nets	1 315 240,26	1 318 490,00	1 103 254,67
Amortissements du patrimoine administratif, des immobilisations incorporelles	1 364 288,31	1 202 245,00	0,00
Amortissements complémentaires et des subventions d'investissement	40 973,55	28 040,00	0,00
Excédent de revenus / (charges) du compte de fonctionnement	236 883,67	-729 859,00	14 183,31
Découvert / (excédent) de financement	-326 905,27	818 064,00	1 089 071,36
<b>Modification du capital</b>			
Report au bilan des investissements nets	1 315 240,26	1 318 490,00	1 103 254,67
Insuffisance / (excédent) de financement	-326 905,27	818 064,00	1 089 071,36
Report des amortissements au bilan	1 405 261,86	1 230 285,00	0,00
<b>Augmentation / (diminution) de la fortune nette</b>	<b>236 883,67</b>	<b>-729 859,00</b>	<b>14 183,31</b>
Marge d'auto-financement	1 642 145,53	500 426,00	

## CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	COMPTES	2022	BUDGET	2022	COMPTES	2021
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	5 521 445,62		4 731 805,00		4 648 106,01	
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 363 709,84		4 689 695,00		5 692 867,70	
Intérêts passifs					135 740,20	
Amortissements du patrimoine administratif	1 364 288,31		1 202 245,00		5 607 445,32	
Charges financières	307 782,55		210 150,00			
Attributions aux fonds et financements spéciaux	4 401 074,63		3 699 142,00		2 851 733,75	
Charges de transfert	6 744 137,04		6 791 940,00		4 251 699,52	
Charges extraordinaires					623 723,09	
Imputations internes	1 069 771,37		840 150,00		1 142 460,84	
Revenus fiscaux		12 183 823,09		9 711 000,00		11 771 199,00
Patentes et concessions		296 994,35		289 500,00		209 373,67
Taxes		5 976 164,32		4 684 170,00		857 071,19
Revenus divers		105 777,50				4 702 566,09
Revenus financiers		837 943,65		665 050,00		1 094 077,80
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		3 494 373,73		3 517 423,00		316 939,50
Revenus de transfert		1 957 106,70		1 727 975,00		849 616,55
Revenus extraordinaires		87 138,32				4 024 655,10
Imputations internes		1 069 771,37		840 150,00		1 142 460,84
<b>Total des charges et revenus</b>	<b>25 772 209,36</b>	<b>26 009 093,03</b>	<b>22 165 127,00</b>	<b>21 435 268,00</b>	<b>24 953 776,43</b>	<b>24 967 959,74</b>
<b>Excédent des revenus ou des charges</b>	<b>236 883,67</b>			<b>729 859,00</b>	<b>14 183,31</b>	

# INVESTISSEMENTS 2022

	COMPTES 2022		BUDGET 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>				
Salle des maîtres Fr. 18'245.45*			40 000.00	
Analyse énergétique Fr. 6'240.00*			50 000.00	
	0.00	0.00	90 000.00	0.00
<b>CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>				
Aménagement floral Fr. 8'519.95*			30 000.00	
Plage Rive-Bleue	121 966.15		150 000.00	
Nouvelle cible, subvention et prêt	60 000.00		40 000.00	
Terrain affecté à des installations publiques (Ascenseur) <i>Budget complémentaire AP 14.06.2022 Fr. 265'000.00</i>	244 680.90			
	426 647.05	0.00	220 000.00	0.00
<b>SANTÉ</b>				
Secours sanitaires (Canton)			3 800.00	
	0.00	0.00	3 800.00	0.00
<b>PRÉVOYANCE SOCIALE</b>				
Institutions sociales (Canton) Fr. 20'896.64*			19 690.00	
	0.00	0.00	19 690.00	0.00
<b>TRAFIC</b>				
Routes cantonales (Canton)	30 973.55		25 000.00	
Route communales <i>Budget complémentaire AP 14.06.2022 Fr. 100'000.00</i>	228 549.11		150 000.00	
Aménagement place de parc Fr. 21'176.55*			35 00.00	
	259 522.66	0.00	210 000.00	0.00
<b>PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</b>				
STAP Vieilles Chenevières	316 257.85		380 000,00	
Taxes de raccordement eau potable		24 500,00		
Taxes de raccordement eaux usées		-6 857,50		
Forage vertical tunnel	1 826.85		70 000,00	
GastroVert	31 828.75		25 000,00	
Mise à jour PGEE et PREE	67 093.60		100 000,00	
Dépollution Petit Marais	171 906,75		150 000,00	
	588 913,80	17 642,50	725 000,00	0,00
<b>ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>				
Aménagement du port	57 799,25		50 000,00	
	57 799,25	0,00	50 000,00	0,00
<b>Investissements nets</b>		<b>1 315 240,26</b>		<b>1 318 490,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 332 882,76</b>	<b>1 332 882,76</b>	<b>1 318 490,00</b>	<b>1 318 490,00</b>

\*les montants inférieurs à Fr. 25'000.- doivent être comptabilisés dans le compte de fonctionnement



# SOIRÉE DE RÉFLEXION DES COMMISSIONS

Le 9 février dernier, le Conseil communal a convié tous les membres des Commissions communales à une soirée de réflexion autour de thèmes préétablis : vie locale, infrastructures, tourisme, développement durable et mobilité.



La soirée avait pour objectif d'engager des réflexions sur chacune de ces thématiques par le biais d'ateliers de 30 minutes chacun, animés par un conseiller.

## VIE LOCALE

Concernant la vie locale, les membres des Commissions ont discuté de la place de chacun dans la société, en cherchant à renforcer l'inclusion sociale pour tous les habitants de Port-Valais. Ils ont également évoqué les attentes et les actions souhaitées pour aider les entreprises et le commerce local, les attentes concernant les services publics, ainsi que les besoins de toutes les générations dans la Commune.

## INFRASTRUCTURES

En matière d'infrastructures, les discussions étaient axées autour de plusieurs sujets tels que les routes et les chemins pédestres, l'entretien des parkings, l'éclairage public, les bâtiments communaux, la déchetterie et les points de collecte de déchets, ainsi que la station d'épuration.

## TOURISME

Le tourisme a également été un sujet de réflexion important. Les personnes présentes ont discuté de l'offre touristique estivale et de son avenir, du lien entre le

sport et le tourisme ainsi que du tourisme hivernal et des moyens pour améliorer le tourisme quatre saisons.

## DURABILITÉ ET MOBILITÉ

La durabilité et la mobilité étaient au centre de l'attention du dernier atelier. Les membres des Commissions ont ainsi pu échanger sur la mobilité, le développement des transports publics, l'amélioration de la gestion des parkings ainsi que le développement durable et les efforts qui peuvent être déployés dans le domaine.

Particulièrement positive, cette soirée de réflexion a permis de faire émerger de nombreuses idées d'amélioration et de développement sur chacune des thématiques concernées. Le Conseil communal, lors d'une séance de travail spécialement dédiée, a étudié ces propositions et réunira à nouveau, à la rentrée, tous les membres des Commissions pour leur présenter une synthèse.

Cette deuxième rencontre permettra de faire le bilan des réflexions développées durant les ateliers. Suite à cette rencontre, une feuille de route sera établie, définissant la politique et les axes de développement des prochaines années pour la Commune.

# PLAGE PUBLIQUE DE RIVE-BLEUE

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE, LA PLAGE PUBLIQUE EST EXPLOITÉE PAR LA COMMUNE ET SON ACCÈS EST AINSI DEVENU GRATUIT

**Soucieuse d'offrir un emplacement de qualité aux habitants, mais aussi aux touristes et baigneurs ponctuels, la Commune a réaménagé l'ensemble de la plage et y a installé des infrastructures de loisirs telles qu'une piste de pétanque, une table de ping-pong et un service de location de paddles.**

Afin d'assurer que cet endroit reste agréable pour tous, quelques règles à respecter ont été édictées. En effet, cette plage appartient à l'ensemble de la population, il est donc indispensable d'en prendre soin et de respecter la tranquillité de tout un chacun.

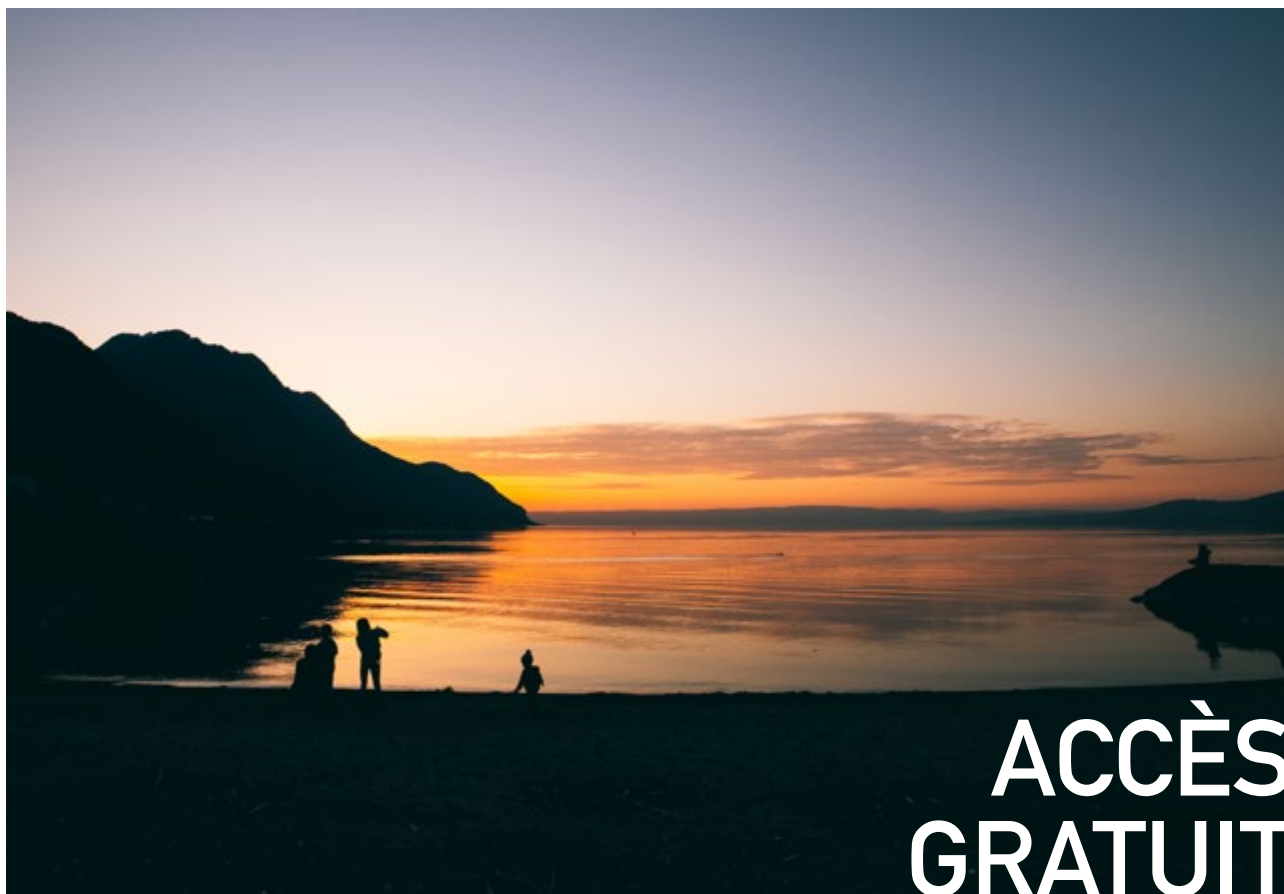
De ce fait, nous vous prions de faire attention à vos décibels et de respecter la propreté des lieux en veillant à ne laisser aucun déchet après votre passage. Des poubelles sont à votre disposition sur la plage et aux alentours, et les grillades sont interdites. Durant la période d'ouverture de la plage, les chiens sont priés de rester à la maison, pour le confort et la sécurité de tous. À partir de 22 heures, il est interdit de

faire du bruit afin de garantir la tranquillité publique et de réduire les nuisances pour les riverains.

Dans l'optique de renforcer la sécurité des piétons, un éclairage a été installé le long du chemin au cours du printemps 2023. Cette initiative permettra aux usagers de profiter de leur promenade nocturne, après avoir admiré le coucher de soleil en toute sérénité.

Finalement, nous vous rappelons que la plage n'est pas surveillée et qu'il est donc de votre responsabilité de garder un œil sur vos enfants, de vous baigner dans les zones prévues à cet effet et de vérifier la profondeur de l'eau avant de plonger. La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

Les installations sanitaires et la location de paddles seront ouvertes dès le 17 mai. Nous nous réjouissons que vous puissiez profiter des beaux jours sur la plage du Bouveret !



**ACCÈS  
GRATUIT**

# TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

## QUAND TROTTINETTE ÉLECTRIQUE RIME AVEC PRUDENCE

**Les trottinettes électriques connaissent un essor important ces dernières années en raison de leur simplicité d'utilisation, leur praticité et leur faible coût. Cependant, leur utilisation sur la voie publique est soumise à certaines règles destinées à garantir la sécurité de tous les usagers de la route.**

**L'âge minimum requis** pour conduire une trottinette électrique est de 14 ans. Pour les jeunes entre 14 et 16 ans, la détention d'un permis M, permis vélomoteur, est obligatoire.

**La vitesse maximale** autorisée pour les trottinettes électriques est de 20 km/h.

Il est obligatoire de disposer d'une **sonnette** et de **phares**, même en journée.

Les trottinettes électriques ne peuvent circuler que sur les pistes cyclables ou la route principale. **La circulation sur les trottoirs est interdite.**

Pour garantir la sécurité de tous, il est recommandé de porter un casque. Il est également important de respecter les autres usagers de la route et de laisser la priorité aux piétons. En cas d'absence de piste cyclable, veuillez circuler sur la chaussée en respectant les règles de circulation.

La sécurité ne se limite pas à l'application de la réglementation officielle. Les utilisateurs de trottinettes

électriques doivent également faire preuve de bon sens et de civisme pour éviter tout risque d'accident. Il est important de respecter les autres usagers de la route, de signaler ses intentions en utilisant des gestes clairs et précis et de circuler à une vitesse adaptée.

En complément de la réglementation officielle, certaines communes ont mis en place des règles supplémentaires pour garantir la sécurité des usagers de la voie publique. Ainsi, la Commune de Port-Valais demande aux utilisateurs de trottinettes électriques de couper leur moteur lorsqu'ils se trouvent sur les quais ou dans la cour d'école. Cette mesure vise à optimiser la sécurité et la cohabitation entre les conducteurs et les piétons.

En somme, les trottinettes électriques peuvent être un moyen pratique et écologique de se déplacer, mais il est important de respecter les règles de sécurité pour garantir une utilisation responsable et sécurisée de cet engin de transport. Les utilisateurs doivent faire preuve de civisme, de bon sens et de prudence pour éviter tout accident et respecter les règles mises en place par les communes.

**Des contrôles sont régulièrement effectués et toute infraction est punissable.**





L'Association des Communes du Haut-Lac (ACHL) est née en 2019 d'une volonté des quatre Communes d'uniformiser leurs services et d'augmenter encore leurs synergies au travers d'une gouvernance unique et transparente des structures intercommunales existantes : écoles, service de curatelle, intégration, pompiers, état-major de conduite ou encore police intercommunale.

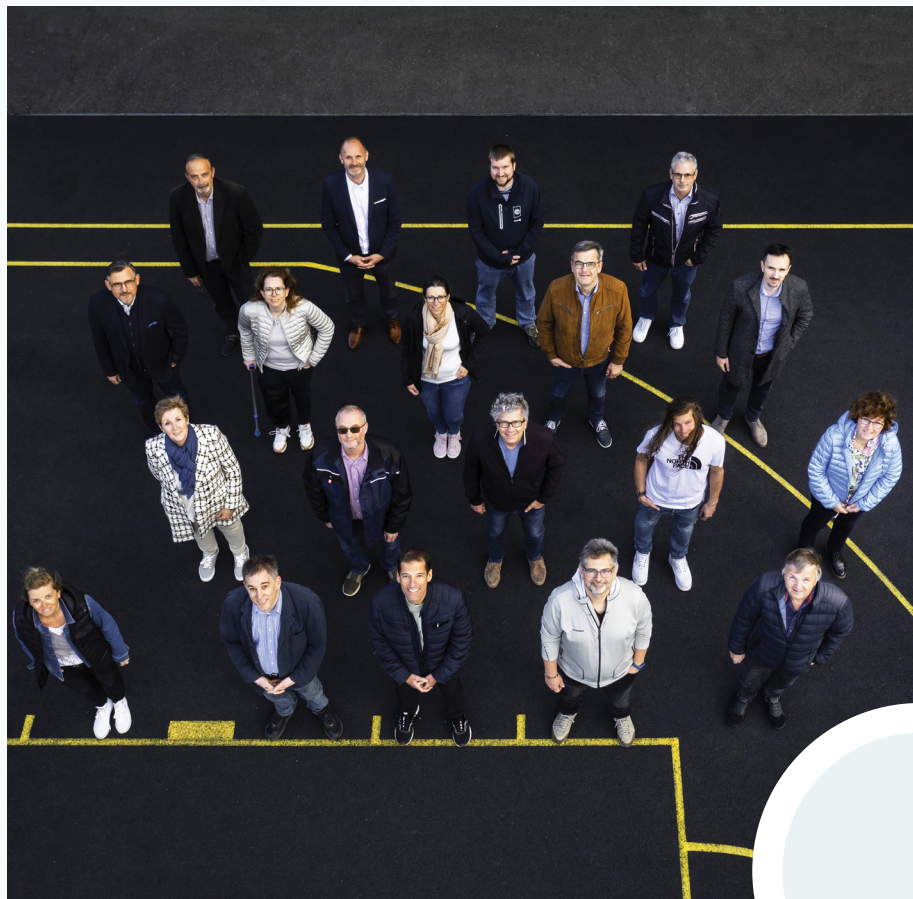
L'ACHL offre une transparence financière plus importante vis-à-vis des citoyens, une clarification opérationnelle et légale des différents services et permet une meilleure coordination entre les structures.

Afin d'améliorer notre communication quant à nos activités et renforcer le lien avec la population du Haut-Lac, notre Association a le plaisir de vous présenter son nouveau fascicule, qui sera encarté deux fois par an dans votre revue communale. Cette publication a pour but de vous tenir informés régulièrement des actualités et des avancées de notre organisation en tant que citoyen. Nous sommes convaincus que cette initiative permettra une meilleure visibilité de notre Association et de ses actions auprès des habitants de nos quatre Communes.

**L'union fait la force. L'ACHL œuvre selon cet adage depuis sa création en janvier 2019 et souhaite vous présenter les organes dirigeants et les services intercommunaux dont la synergie préexistante s'est officialisée à la naissance de l'ACHL.**

**Découvrez dans ce premier numéro l'organisation et les projets développés grâce à cette gouvernance commune, avec pour objectif central de viser une disponibilité et une uniformité des services aux citoyens du Haut-Lac.**

**Nous vous souhaitons une agréable lecture !**



## Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués, constituée de 25 délégués nommés par les Conseils communaux de chacune des quatre Communes, est l'organe législatif de l'Association. Les postes de Président et de Vice-Président de l'Assemblée des délégués sont attribués par tournus de deux ans aux représentants des Communes, dans l'ordre Vionnaz, Vouvry, Port-Valais, St-Gingolph.

L'Assemblée des délégués a pour mission d'adopter des orientations stratégiques, des investissements et de nommer les responsables clés. Elle approuve également les comptes et les budgets annuels, tout en se positionnant sur les propositions des Commissions. En somme, elle est la garante du bon fonctionnement de l'Association et de la réalisation de ses objectifs.

## Commissions

**L'ACHL est composée de 5 Commissions permanentes, qui comptent chacune de 7 à 9 membres issus de l'Assemblée des délégués. Les 5 Commissions sont les suivantes : affaires sociales, sécurité, scolaire, gestion et amélioration.**

Les Commissions ont pour missions principales de préparer les budgets et les comptes, de participer au développement des projets et aux actions des différents services, de participer au recrutement du personnel, de faire des propositions au Comité de direction et d'exercer des attributions particulières confiées par l'Assemblée des délégués ou le Comité de direction.

Lorsque des besoins spécifiques ou particuliers se présentent, des groupes de travail sont créés pour y répondre.

# Comité de direction

L'ACHL est composée d'un Comité de direction qui constitue l'autorité exécutive et administrative de l'Association et dont sont membres les Présidents des quatre Communes du Haut-Lac.



De gauche à droite: **Damien Roch**, Président de la Commune de St-Gingolph - **Véronique Diab-Vuadens**, Présidente de la Commune de Vouvry - **Pierre Zoppelletto**, Président de la Commune de Port-Valais - **Valérie Bressoud Guérin**, Présidente de la Commune de Vionnaz.

## Missions

Le Comité de direction est l'organe exécutif de l'Association, chargé de la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée des délégués. Ses compétences sont variées et touchent à la gestion interne de l'Association ainsi qu'à la planification et la coordination des activités liées à ses objectifs. Il a notamment le pouvoir de proposer des modifications des statuts, de nommer le personnel administratif et les enseignants, de constituer des Commissions permanentes et de préparer des mandats d'étude. Il est également responsable de l'établissement du plan financier quadriennal, des budgets annuels et du rapport annuel de l'Association. Enfin, il gère les fonds de l'Association et organise le contrôle interne de la comptabilité.

À l'identique de l'Assemblée des délégués, les postes de Président et de Vice-Président du Comité de direction sont attribués par tournus de deux ans.

# Les services intercommunaux: réunir les ressources



## État-major de conduite régional (EMCR)

L'Etat-major de conduite régional du Haut-Lac intervient lorsque les structures, les méthodes, les intervenants et les procédures habituels ne suffisent plus pour maîtriser une situation particulière ou extraordinaire. Il s'agit d'un organe de conduite qui appuie les présidentes et les présidents ainsi que les autorités des Communes partenaires pour la direction, la coordination et l'exécution des mesures en cas de catastrophes et de situations extraordinaires.  
[info@emcrhl.ch](mailto:info@emcrhl.ch)

## Police intercommunale du Haut-Lac (PIHL)

La Police intercommunale du Haut-Lac (PIHL) est le service de proximité et d'intervention des Communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph. Elle est composée de 10 agents pour la protection de la population et la sécurité sur l'ensemble du Haut-Lac. Elle dispense également des cours d'éducation routière et participe à des campagnes de prévention. Elle collabore avec la police municipale de Monthey et la police cantonale valaisanne, ainsi qu'avec le CSIHL lors d'événements particuliers.

[info@pihl.ch](mailto:info@pihl.ch)  
024 481 92 17





## Centre secours et incendie (CSIHL)

Les Communes du Haut-Lac ont centralisé leur service de secours et incendie afin d'optimiser la prise en charge des incidents tout au long de l'année par le rassemblement des ressources humaines et techniques disponibles sur les quatre Communes. Le CSI du Haut-Lac se forme et forme également la relève à la prise en charge d'incidents en tous genres, tels que : secours incendie - inondations - pollutions - hydrocarbures - désincarcérations - premiers secours - sauvetage de personnes.

**admin@csihl.ch**  
024 482 00 70



## Écoles du Haut-Lac (EDHL)

Les écoles primaires du Haut-Lac et le cycle d'orientation du Haut-Lac sont chapeautés par une seule et même direction. Si chacune des quatre Communes de l'ACHL dispose de sa propre école primaire, le CO est quant à lui centralisé à Vouvry, pour tous les enfants établis à Vionnaz, Vouvry, Port-Valais ou St-Gingolph. En primaire, de nombreuses synergies existent et permettent d'offrir aux élèves un enseignement de qualité et une multitude d'activités extrascolaires. Ces collaborations permettent également de préparer les enfants de manière égale et optimale pour leur rentrée au CO.

**secretariat@edhl.ch**  
024 482 22 00

## Service officiel de la curatelle du Haut-Lac (SOCHL)

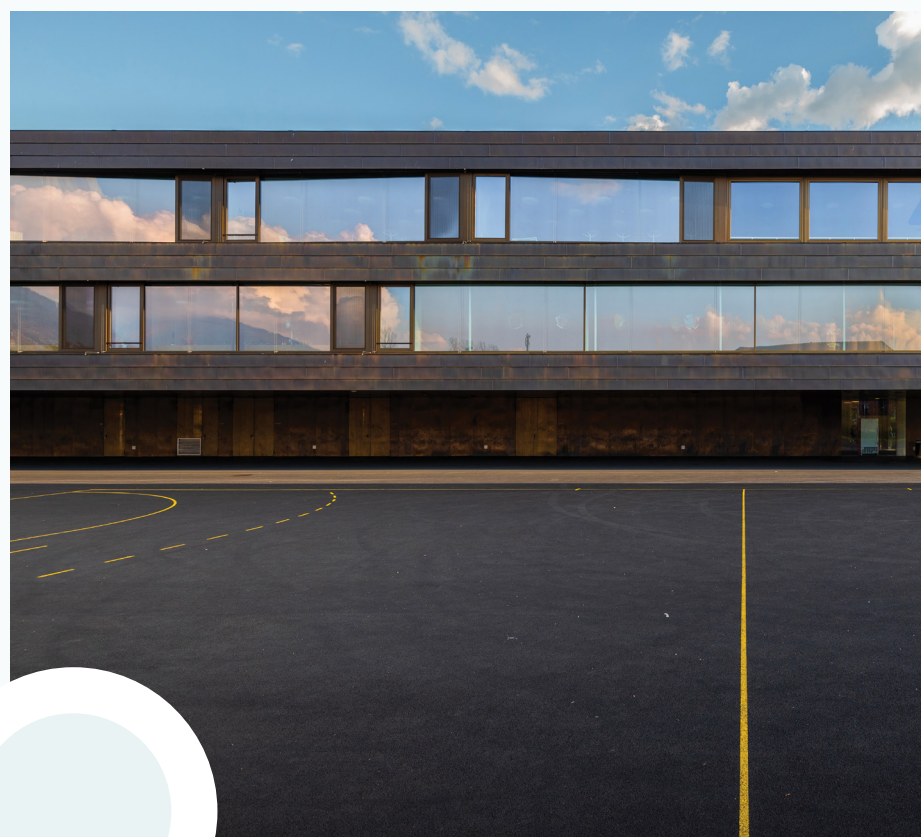
Le SOCHL a pour mission de sauvegarder les intérêts des personnes au bénéfice d'une mesure de curatelle, provenant d'une démarche volontaire ou imposée par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA). Les curateurs professionnels du SOCHL accompagnent les personnes majeures, essentiellement, nécessitant un encadrement social ou administratif (assistance personnelle, gestion financière, représentation juridique auprès de tiers) et résidant sur l'une des quatre Communes du Haut-Lac.

**soc@achl.ch**  
024 482 41 10

## Intégration

Le service de l'intégration des Communes du Haut-Lac propose un programme riche et varié d'activités favorisant le sentiment d'appartenance au sein de la population migrante. Il a pour rôle d'informer, de conseiller et d'orienter les nouveaux habitants non francophones du Haut-Lac afin de faciliter leur intégration sociale et professionnelle dans leur nouvelle Commune de résidence. Il offre également des ateliers « info-natu » de préparation à l'audition de naturalisation.

**integration.haut-lac@achl.ch**  
079 944 16 69





# 5 questions à Dominique Rouiller-Monay

**Originaire de Troistorrents, Dominique Rouiller-Monay nous ouvre les portes du Service de curatelle du Haut-Lac (SOCHL) dont il est le responsable. Parallèlement Juge de Commune à Troistorrents, ce cinquantenaire a précédemment occupé le poste de curateur durant plusieurs années au sein de la Commune de Collombey-Muraz et apprécie l'aspect polyvalent et non routinier de son métier.**

**Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le Service de curatelle et comment se passe votre travail de curateur au quotidien ?**

En tant que curateur (qu'on appelait jusqu'en 2013 « tuteur »), j'accompagne et soutiens des personnes qui ne sont pas en mesure de prendre soin d'elles-mêmes. La mise sous curatelle se fait toujours au travers d'une mesure de l'APEA (Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte), sur une base volontaire le plus souvent, ou imposée. Mon rôle est avant tout de soutenir la personne concernée dans différentes démarches administratives; je gère pour elle ses affaires, la représente notamment auprès de divers organismes (banques, assurances, créanciers, etc.) et l'accompagne parfois dans les administrations ou tribunaux. La routine n'a pas sa place dans mes journées, c'est certain !

**Pourriez-vous nous donner plus d'informations sur les différents types de curatelle fixés par la loi ?**

Il existe plusieurs types de curatelle permettant, depuis l'entrée en vigueur du nouveau droit en 2013, de réellement adapter la mesure à chaque situation individuelle. Une analyse approfondie est ainsi effectuée par l'APEA afin de déterminer le type de curatelle le plus adéquat. Les types de curatelle les plus courants sont la curatelle de représentation/gestion (selon les art. 394 et 395 du Code civil suisse), avec une restriction de droits civils dans certains cas, et la curatelle de portée générale, qui est la plus contraignante (art. 398 CC), instituée notamment lors d'une incapacité durable de discernement.

**Le monde a évolué rapidement au cours de ces dernières années; en quoi cela se ressent-il dans votre travail ?**

Aujourd'hui de manière générale en Valais, les SOC (services officiels de curatelle) tels que le nôtre répondent à de plus en plus de demandes. Il y a, je dirais, plusieurs causes à cela: d'une part le vieillissement de la population et les problèmes liés à l'état de santé physique et psychique, et, d'autre part, l'augmentation des jeunes en difficulté financière et administrative. Les addictions (drogue, alcool, jeux) sont un facteur aggravant qui peut pousser ces jeunes dans des situations où surconsommation et surendettement vont souvent de pair. Relevons également l'augmentation des demandes de tiers concernant les mesures de curatelle.

**Les personnes ont souvent une vision négative de la curatelle, la considérant comme une contrainte. Pourriez-vous partager un exemple de l'impact positif qu'a pu avoir une mesure de curatelle ?**

Lorsque la situation l'exige et que la personne ne peut plus gérer ses affaires, l'intervention d'un curateur est plus que pertinente. Toutefois, il arrive qu'une personne soit peu encline à l'accepter. Il y a quelque temps, je recevais dans mon bureau de bon matin une personne excédée des restrictions financières qu'impliquait la mise en place récente de sa mesure de curatelle. Quelques semaines plus tard, elle me confiait se rendre compte que la mesure lui avait permis de « se libérer » d'une gestion de courrier pas toujours agréable (poursuites, mises en demeure, rappels, contraintes de la justice, courriers officiels, etc.). Le cheminement psychologique peut prendre du temps pour qu'une personne accepte cette aide et pour qu'elle se rende compte que l'intervention du curateur peut lui être bénéfique et lui permettre de se concentrer sur d'autres priorités, telles que sa santé ou sa famille.



**J'ai dans mon entourage une personne qui est dépassée par ses dettes ou par ses formalités administratives ou qui, pour des raisons de maladie ou d'âge, n'arrive plus à gérer seule ses affaires. Comment puis-je lui venir en aide ?**

La communication reste véritablement le maître-mot ! Dans des situations qui peuvent être tendues, que ce soit avec un conjoint, un enfant ou un proche faisant face à des difficultés, il s'agit de ne pas rompre le dialogue. Il faut savoir qu'en premier recours, il existe des aides telles que l'aide à domicile mise à disposition par le CMS, le suivi par une assistante sociale du CMS, l'aide aux seniors de Pro Senectute, ou les plans de désendettement proposés par Caritas.

Quand une mise sous curatelle vous semble nécessaire, abordez la question avec votre proche, faites les démarches auprès de l'APEA avec ou pour elle. L'APEA va ensuite instruire la demande et rencontrer la personne concernée pour en discuter, avant de se prononcer.

## CONTACT

**APEA du district de Monthey**  
Rue de Venise 3b / 1870 Monthey  
027 607 51 90  
apea-monthey@admin.vs.ch

# AIRBNB ET LOCATIONS TOURISTIQUES

LE CANTON DU VALAIS RENFORCE LA SÉCURITÉ DES HÔTES ET OBLIGE LES LOUEURS À S'ENREGISTRER



**Le Canton du Valais introduit une nouvelle réglementation pour les locations touristiques. Tout propriétaire qui loue son bien sans proposer de prestations hôtelières doit s'enregistrer auprès de sa Commune pour figurer dans le registre des loueurs. Cette mesure vise à mieux réglementer l'hébergement touristique dans la région et à fournir aux autorités une vue d'ensemble des locations sur la Commune.**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, une nouvelle réglementation est en place pour les loueurs et les Communes en matière de locations et de sous-locations de logements touristiques dans le Canton du Valais. Cette décision fait suite à la révision en 2021 de la loi cantonale sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR).

**Désormais, toute personne physique ou morale qui met en location ou en sous-location un logement à des fins touristiques, sans proposer de prestations hôtelières et contre rémunération (par exemple par**

**le biais d'Airbnb), doit s'annoncer auprès de la Commune de Port-Valais afin d'être enregistrée dans le registre des loueurs.**

Le registre tenu par les Communes mentionne l'ensemble des hébergements loués sur le territoire communal. Les données personnelles du loueur, la capacité d'accueil ainsi que l'adresse exacte de location y figurent.

Nous encourageons donc les propriétaires à louer leurs biens immobiliers inutilisés, tout en les invitant à se conformer à cette nouvelle réglementation. En cas de non-respect de cette obligation d'annonce, des sanctions peuvent être appliquées, pouvant aller jusqu'à la suspension de l'activité de location ou de sous-location.

024 482 70 00  
taxesdesejour@port-valais.ch

# DÉCHETS

## COMMENT RÉDUIRE LES DÉCHETS ET ÉVITER LE GASPILLAGE ?

À Port-Valais, comme partout ailleurs, nous produisons trop de déchets. Même si nous trions beaucoup et recyclons bon nombre de matériaux (verre, papier/carton, métal, plastique...), il est important de réfléchir également à la manière de réduire notre production de déchets.

### DÉCHETS RÉCOLTÉS SUR LA COMMUNE DE PORT-VALAIS EN 2022



**DÉCHETS SPÉCIAUX**  
(peinture, batteries...)



**ENCOMBRANTS**



**FERRAILLE**



**DÉCHETS VERTS**



**HUILE**



**BOIS USAGÉ**



**PET**



**GASTROVERT**



**GRAVAT**



**ORDURES**



**PAPIER**



**VERRE**

## QUELQUES ASTUCES POUR RÉDUIRE LE VOLUME DE VOS DÉCHETS

### RÉDUIRE LES TONTES DE PELOUSE ET EN FAIRE UNE RESSOURCE UTILE

Pour réduire les tontes de pelouse, privilégions les tontes hautes ou « mulching ». Semer une prairie fleurie ou laisser une partie de votre jardin en jachère permet aussi de favoriser la biodiversité.

### COMPOSTER SES DÉCHETS BIODÉGRADABLES

Le compostage individuel permet de réduire les déchets ménagers à incinérer et de produire du compost de qualité pour le jardin, permettant de limiter l'usage d'engrais chimiques.

### CHOISIR LE BON PRODUIT ET LE BON CONDITIONNEMENT

Pour éviter le gaspillage, privilégions les produits grand format, réutilisables, concentrés, en vrac, rechargeables, ou sans emballage.

### PRÉFÉRER LES SACS RÉUTILISABLES

Utilisons un panier ou un cabas pour faire nos courses ! Nous limiterons ainsi l'incinération des sacs plastiques.

### COLLER UN « STOP-PUB » SUR NOTRE BOÎTE AUX LETTRES

Coller un stop-pub sur notre boîte aux lettres permet d'économiser en moyenne 30 kilos de papier par foyer et par an tout en continuant à recevoir les informations officielles et journaux communaux.

### BOIRE L'EAU DU ROBINET

Boire l'eau du robinet au lieu de l'eau en bouteille est plus économique et permet d'éviter la production et l'élimination des bouteilles plastiques.

### RÉUTILISER CE QUI PEUT L'ÊTRE

Au lieu de jeter, la vie de nos objets peut être prolongée en les faisant réparer, en les revendant ou en les donnant.

**gastrovert**

### GASTROVERT L'ALLIÉ MINCEUR DE VOTRE SAC-POUBELLE !

Mis en place depuis 2022, le système **GastroVert** permet de réduire en moyenne de 40 kg par personne et par an les déchets jetés aux ordures ménagères : un geste aussi bon pour l'environnement que pour le porte-monnaie, le nombre de sacs taxés utilisés par année étant réduit. GastroVert est accessible avec votre carte de déchetterie.



# L'ASCENSEUR DU LÉMAN

NOUVELLE VOIE DE MOBILITÉ DOUCE



**Les travaux de l'ascenseur du Léman vont bon train. Dans la continuité de la passerelle de la route cantonale, ce nouvel ouvrage permettra demain une sécurité accrue pour la mobilité douce entre les différents niveaux de notre Commune.**

Le projet de l'ascenseur du Léman fait partie intégrante de la stratégie de la Commune de mise en avant et d'amélioration des voies de mobilité douce et d'amélioration de la circulation pour les personnes à mobilité réduite.

En effet, le village du Bouveret a la particularité de s'étendre sur plusieurs «étages» accessibles uniquement par le biais de longues rampes d'escaliers ou d'un détour par les routes, ce qui complique les déplacements des personnes à mobilité réduite, notamment, ou encore des familles avec poussette et des cyclistes.

Dans cette optique, le projet de l'ascenseur du Léman, relié à une passerelle, a été imaginé avec

pour objectif d'écourter et de sécuriser le trajet entre le haut du village et le lac Léman. Architecturalement parlant, cet ouvrage se veut dans la continuité de la passerelle érigée sur la route cantonale afin qu'il s'intègre parfaitement et discrètement à notre village. Les travaux ont débuté il y a plusieurs mois et se termineront dans le courant de l'été.

## UNE SÉCURITÉ ASSURÉE EN TOUT TEMPS

Le chantier se trouvant à proximité de l'école, un accent tout particulier est mis sur l'aspect sécuritaire et toute manœuvre plus importante est effectuée hors des horaires de présence des enfants. Un périmètre de sécurité élargi a également été mis en place pour assurer cette sécurité.

Le gros œuvre de cet ouvrage est maintenant terminé. L'ascenseur ainsi que la passerelle, qui sont livrés sous forme d'éléments préfabriqués, sont en cours d'installation et les travaux de finition continueront jusqu'à la mi-juillet.

# NOS STRUCTURES FÊTENT LEURS DEUX ANS

Deux années se sont écoulées depuis l'ouverture des nouvelles structures d'accueil communales, qui abritent une nurserie, une crèche et une UAPE à la route du Tonkin, au Bouveret. C'est l'occasion de dresser un premier bilan et de faire le tour des améliorations mises en place pour l'accueil de nos bambins.



## DES DEMANDES EN AUGMENTATION

Le nombre de demandes pour un placement dans nos structures est important et les structures d'accueil font leur maximum pour répondre aux besoins des familles. Entre août 2021 et juillet 2022, en crèche-nurserie, la moyenne de fréquentation oscille entre 28 et 44 enfants. Depuis février 2022, ce nombre semble se stabiliser entre 43 et 44 enfants en moyenne. En UAPE, les chiffres oscillent entre 34 et 49 enfants en moyenne, avec des pics sur l'heure de midi pouvant aller jusqu'à 74 enfants et nécessitant une organisation différente et des ressources supplémentaires. À noter que, dans les deux structures, le nombre de demandes reste globalement inférieur le mercredi, en comparaison aux autres jours de la semaine.

Si la santé de l'enfant, le développement de l'estime de soi et de l'autonomie au sein d'un cadre sécurisant sont au cœur des missions des deux structures, chacune a aussi des objectifs qui lui sont propres, en lien avec l'âge des enfants. La crèche-nurserie visera par exemple à préparer l'enfant à créer des liens et à se séparer de ses proches, alors que l'UAPE contribuera plutôt à décompresser en dehors des moments d'école et à encourager l'entraide, notamment.

Afin de créer des liens de confiance et d'assurer un placement serein de l'enfant, une collaboration quotidienne est établie entre les parents et les équipes. Des rencontres sont organisées avec les parents

lorsque cela est nécessaire. Il est à noter que le personnel est formé et préparé à gérer également des enfants à besoins spécifiques ou sous traitement. En cas de besoin, un travail en réseau est favorisé, avec divers services tels que le CDTEA (Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent).

## UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Notons aussi que la taille et l'évolution progressive de la structure ont nécessité quelques nouveautés et ajustements organisationnels, qui sont en place depuis la rentrée 2022-2023. Ainsi, l'engagement d'une aide administrative permettant de seconder le directeur des structures ainsi que la création de postes de référents ont été nécessaires. Ces référents de groupe sont au nombre de trois, respectivement un.e pour l'UAPE, la crèche et la nurserie, et jouent un rôle précieux de coordination au sein de chacun des groupes.

## LA FORMATION AU CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Entre 2021 et 2022, plusieurs jeunes en formation ont pu être accueillis : quatre stagiaires ont été placés par le CRTO (Centre régional travail et orientation) et une dizaine de jeunes provenant du cycle d'orientation et d'écoles professionnelles a aussi été accueillie. En parallèle, plusieurs formations continues ont également été dispensées à l'ensemble du personnel des structures, sur des thématiques clés telles que les incendies et urgences pédiatriques.





# ARMEL OUÉDRAOGO

## FERMETURE DES STRUCTURES LE JOUR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023

Nous avons à cœur de maintenir un haut niveau de qualité et de confort pour les enfants que nous accueillons tout au long de l'année. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à nous former et à rester à jour sur les dernières actualités en matière d'éducation et d'accompagnement.

Nous vous informons que, dès la rentrée prochaine, les structures seront fermées le premier jour de la reprise en août – en 2023 il s'agira du 7 août – pour la mise en place de la structure pour la rentrée ainsi que pour la formation des collaboratrices et collaborateurs. À préciser qu'en cours d'année scolaire, les formations se déroulent en soirée ou le week-end.

Notez également qu'en raison de la journée du personnel communal, les structures seront fermées le 25 août 2023. Cette fermeture a lieu une fois tous les quatre ans.

Ces informations ont été transmises aux parents bien en amont afin qu'ils puissent s'organiser. Nous nous réjouissons de vous retrouver et vous remercions de votre compréhension.

## MOT DU DIRECTEUR

Les équipes éducatives et le personnel de cuisine travaillent avec passion et ouverture d'esprit pour l'accompagnement des enfants qui nous sont confiés. Lorsque je passe dans les groupes, j'observe quelques fois des pleurs mais ce qui me marque le plus, ce sont les sourires des enfants et leur implication dans les jeux. Cela est possible parce que les équipes organisent, planifient et sont disponibles pour les enfants. Je remercie chacun.e pour l'engagement au quotidien.

Pour vous, chères familles, nous continuons de travailler à développer l'accueil quotidien de vos enfants mais également à créer des places d'accueil pour les enfants en listes d'attente.

En cas de questions, de commentaires ou de remarques concernant votre enfant ou le fonctionnement des structures, les équipes éducatives et moi-même sommes disponibles pour vous répondre.

024 481 18 12  
moussailons-matelots@port-valais.ch





# QUE LIRE?

## QUELQUES-UNES DE NOS SUGGESTIONS

### ALBUMS ENFANTS



#### **Jean-Blaise, le chat qui se prenait pour un oiseau**

*Emilie Boré & Vincent*

Ses habitudes lui font croire qu'il est un oiseau. Mais difficile de se faire accepter en tant que tel.

Sera-t-il reconnu pour un oiseau ou s'acceptera-t-il ?

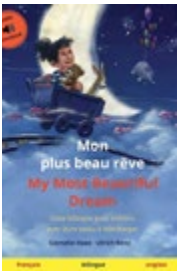


#### **Ma famille déconnectée**

*Annick Masson*

Cookie était le chien le plus heureux du monde... jusqu'à ce que tablettes, smartphones et consoles débarquent à la maison. Il en a assez que sa famille reste sur les écrans, il faut la déconnecter !

### BILINGUE ENFANT

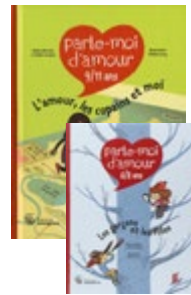


#### **Mon plus beau rêve**

*Cornelia Haas*

Album écrit en français et à choix dans une 2<sup>e</sup> langue, un exemple parmi d'autres.

### DOCUMENTAIRE JEUNES



#### **Collection Parle-moi d'amour**

*Amaterre*

Pas toujours facile d'aborder ces sujets! Chaque livre s'adapte aux connaissances et aux perceptions de son lecteur. Ces ouvrages, illustrés avec humour et pédagogie, dans un esprit BD, permettent d'engager un dialogue à chaque âge du lecteur.

### ROMAN JEUNES



#### **Les tisseurs de rêves**

*Manon Fargetton*

Roman où nous suivons les aventures de quatre enfants qui partagent un secret: ils ont tous un pouvoir magique.

### ROMAN ADOS



#### **Hacker**

*Sophie Adriansen*

Roman haletant aux chapitres courts, rythmés, qui entremêlent le journal de Flow, un jeune garçon très populaire, les réactions de ses parents et les échanges où il doit rendre des comptes. Inspiré d'une histoire vraie.

### BD JEUNES



#### **Enfin des mangas!**

*Ki & Hi, les séries Kaiju n°8, La gameuse et son chat, Spy X Family, Beyblade Burst, Mon voisin Totoro* sont disponibles à la biblio.

### ADULTES

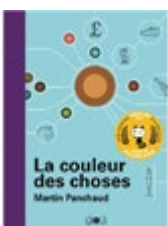


#### **Les extraordinaires**

*Julien Sandrel*

Il n'est jamais trop tard pour réaliser son rêve d'enfant. Grâce à sa famille et ses amis, Ana va, pour essayer d'y parvenir, vivre une aventure extraordinaire avec des personnes extraordinaires.

### BD ADULTE



#### **La couleur des choses**

*Martin Panchaud*

Ovni dans notre collection, son graphisme nous oblige à travailler notre imagination, car les personnages sont vus de haut. Après quelques pages d'adaptation, nous plongeons dans une histoire faite de suspense et d'humour.



#### **Sur la piste du chasselas**

*C.-A. Mayor, A. Truffer, C. Moreillon*

Un parcours didactique et ludique à travers la Suisse à la découverte des régions, des vignobles et de ce cépage.

# PROGRAMME

## JUIN | SEMAISON D'HERBES AROMATIQUES

SAMEDI 10 | DE 9H30 À 11H30

Plantation de quelques graines en apprenant leur utilisation avec M. Falc Zollinger

## SEPTEMBRE | JEUX

DU 6 AU 13 | DURANT LES HEURES D'OUVERTURE

Joue, jouons, jouez, avec la collaboration de la ludothèque intercommunale

## OCTOBRE | SAVEURS D'AUTOMNE

DU 1<sup>ER</sup> AU 15 | DURANT LES HEURES D'OUVERTURE

À disposition au prêt : sac « surprise » de livres

DU 23 AU 28 | DURANT LES HEURES D'OUVERTURE

Enquête : « Qui a emmuré le fantôme ? »

29 ET 30 | DURANT HALLOWEEN COMMUNAL

Lecture « D'HORREUR »

## NOVEMBRE | NUIT DU CONTE

VENDREDI 10 | À 19H | ESPACE QUAI N°1

Par Marie-Françoise Hofstetter - proposé par la commission culturelle

## DÉCEMBRE | ATELIER DE NOËL

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10

Lecture de Noël au marché villageois

MERCREDI 13 | DE 15H À 17H

Confection d'une maison en pain d'épices avec Romuald Lecampion

## Tout au long de l'année...

### NÉ POUR LIRE

LUNDI | DE 15H À 16H | PARENTS-ENFANTS

Moment « tendresse » autour des livres

5 JUIN | 4 SEPTEMBRE | 2 OCTOBRE

6 NOVEMBRE | 4 DÉCEMBRE 2023

### CAFÉ LITTÉRAIRE

VENDREDI | DE 9H À 10H | TOUT PUBLIC

Moment partage et découverte, Livr'et vous

2 JUIN | 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE | 6 OCTOBRE

3 NOVEMBRE | 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2023

### CLUB LECTURE

MERCREDI | DE 15H30 À 16H30

JEUNES DE 9 À 16 ANS

Échanges sur des lectures et nouveautés

20 SEPTEMBRE | 8 NOVEMBRE 2023

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### HORAIRES

Lundi 16h - 19h

Mercredi 15h - 18h

Jeudi 15h - 18h

Vendredi 9h - 11h

Centre scolaire de La Bouverette, 1897 Le Bouveret

+41 24 481 28 20 | bibliotheque@port-valais.ch

www.port-valais.ch



# PASSEPORT SENIOR

## LES SORTIES ONT LA COTE

La Commune est particulièrement heureuse de pouvoir proposer aux aînés des activités diverses et variées tout au long de l'année. Cette organisation est largement récompensée au vu de l'engouement toujours plus important et des nombreux sourires sur vos visages.

### LES SORTIES



Victimes de leur succès, les sorties pour l'année 2023 sont déjà toutes complètes. La Commune réfléchit cependant à une solution pour l'année prochaine afin que tous les seniors le désirant puissent participer au moins à une activité. Le fruit de cette réflexion vous sera transmis en temps voulu.

### LES APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS



En dehors de ces sorties, des activités récurrentes ont lieu chaque mois, sans contrainte de nombre. Les après-midis récréatifs sont organisés chaque premier mercredi du mois, à 14h, à la salle Valesia (route du Tonkin 7C) et sont ouverts à toutes les personnes intéressées, gratuitement et sans inscription. Venez profiter d'un moment de pure convivialité autour d'un thé, d'un café ou d'un jeu de cartes le :

Mercredi 7 juin  
Mercredi 6 septembre  
Mercredi 4 octobre  
Mercredi 6 décembre

### LES REPAS COMMUNAUTAIRES



Les restaurants de la Commune vous accueillent également tous les deuxièmes vendredis du mois à 12h et offrent de beaux échanges gourmands au tarif unique de CHF 20.- :

9 juin	La Barge du Léman
8 septembre	La Batelière
13 octobre	Les Belles Truches
10 novembre	La Terrasse du Port
8 décembre	La Batelière

### LA GYM DOUCE



Afin de vous maintenir en forme, vous pouvez également assister à des cours de gym douce en extérieur tous les mardis de 9h30 à 10h30, du 22 août au 14 novembre. Ces cours sont dispensés par Véronique Béguelin et coûtent CHF 50.- la saison.

Pour les repas et la gym douce, veuillez vous inscrire auprès de la Commune au 024 482 70 00.

### CONFÉRENCE



Finalement, une conférence aura lieu le mercredi 8 novembre prochain avec Philippe Mailhebiau au sujet de l'aromathérapie et de ses bienfaits. Cette présentation est gratuite et ouverte à tous. Elle se tiendra à l'Espace Quai n°1 à 19h.





# FÊTE NATIONALE

LES FESTIVITÉS DU 31 JUILLET SONT DE RETOUR



**La Commune de Port-Valais a décidé d'organiser cette année encore les feux pyrotechniques du 31 juillet, pour le plus grand bonheur de nos yeux! Un beau programme en perspective, concocté avec soin par l'équipe de l'Office du tourisme.**

Une soirée toute en festivités qui débutera à 16h00 sur les quais: fête foraine, animations musicales, marché nocturne, stands tenus par les sociétés locales seront au rendez-vous! Tous les détails vous seront dévoilés prochainement.

Le plan de mobilité est en cours d'élaboration, les changements affectant la circulation routière seront communiqués en temps opportun aux habitantes et habitants de la Commune.

## DES FESTIVITÉS RESPONSABLES

Depuis maintenant quelques années, la société Sugyp est engagée par la Commune de Port-Valais pour les feux pyrotechniques du 31 juillet.

Consciente de l'impact environnemental et du dérèglement climatique, la société s'efforce de limiter au maximum les nuisances et plusieurs solutions ont été mises en place pour réduire les impacts, notamment :

**La compensation CO<sub>2</sub> :** en partenariat avec myclimate, la société Sugyp compense toutes ses émissions en CO<sub>2</sub> liées à l'utilisation, l'importation et au transport des feux d'artifice.

**L'air :** les pics de pollution constatés viennent des particules fines provenant de la combustion de la poudre noire. Grâce aux progrès réalisés par l'industrie pyrotechnique, les émissions ont baissé de 75 %. Sugyp utilise uniquement des feux d'artifice homologués CE qui garantissent une fabrication et des produits respectant les normes internationales actuelles.

**Les déchets :** depuis 2008, tous les artifices qui sortent de l'entreprise Sugyp sont fabriqués à 99% à base de papier et de carton. De plus, les câbles électriques, cartons, bois et emballages utilisés durant les spectacles sont récupérés et recyclés.

**Le bruit :** la durée et le volume sonore étant liés à la taille du spectacle, la marge de manœuvre est très limitée à ce niveau. L'Office du tourisme a rencontré récemment les représentants de la réserve des Grangettes afin de discuter avec eux de la faune et la flore lors du 31 juillet. Les feux étant d'une durée relativement courte, il n'y a, pour eux, pas d'impact sur cet aspect-là.

# MÉRITES 2023

## TALENT ET ENGAGEMENT RÉCOMPENSÉS !

La Commune attribue chaque année divers prix à des personnes s'étant illustrées dans les domaines du sport et de la culture ou encore par leur contribution exceptionnelle à une cause en particulier. La sélection se fait par les Commissions compétentes sur la base de l'analyse des dossiers de candidature.

Le Conseil communal a reçu tous les lauréats lors d'une soirée en leur honneur le 2 mai dernier et souhaite les féliciter encore chaleureusement pour leur parcours et leur investissement. Cette année, quatre mérites culturels ont été décernés, ainsi que deux mérites sportifs et un mérite spécial.

### LES MÉRITES CULTURELS

Concernant les mérites culturels, la Commune félicite :

**L'Oxalis<sup>1</sup>** : ce restaurant des Évouettes, tenu par Julien Delmazure et Safia Cherifa, a obtenu cette année la note de 13 au Gault et Millau. Le prix du mérite leur a été décerné à la suite de cette excellente récompense.

**Maison Le Maguet<sup>2</sup>** : tout comme l'Oxalis, ce restaurant familial des Évouettes, tenu par la famille Le Maguet, se voit décerner un mérite communal pour saluer la très bonne note de 14 attribuée par le label Gault et Millau.

**Nathalie Tamborini<sup>3</sup>** : l'art textile est une passion qui fait partie de son quotidien. Chacune de ses pièces est inspirée de la nature : idée, matériaux, couleurs et matières. Ce prix vient couronner la qualité des créations exposées à l'Espace Quai n°1 l'année dernière ainsi que la passion de Nathalie Tamborini transposée durant toutes ces années dans son art.

**Laetitia Dupertuis<sup>4</sup>** : Laetitia Dupertuis a consacré une part importante de sa vie privée et professionnelle à la danse, alternant entre études artistiques et entraînements intensifs. Son parcours international et son ambition sont récompensés aujourd'hui par le prix du mérite culturel de la Commune.



## LES MÉRITES SPORTIFS

Les mérites sportifs ont été attribués à :

**La Nouvelle Cible<sup>5</sup>** : la société de tir de Port-Valais a terminé à la première place du championnat de groupe au petit calibre sur le plan suisse et a été promue en 3<sup>e</sup> ligue. Nous félicitons également ses membres pour leur engagement dans la formation de la jeunesse.

**Lynn et Mila Vollenweider<sup>6</sup>** : passionnées de patinage artistique, les deux sœurs organisent leurs journées autour de ce sport. Avec plus de 20 heures d'entraînement par semaine auprès de la Skating School of Switzerland de Stéphane Lambiel, elles comptent déjà un impressionnant palmarès de résultats au niveau valaisan, romand et national. Félicitations à elles !



5

## MÉRITES SPÉCIAL

Enfin, la Commune a décerné un mérite spécial à :

**Rolande Loretan<sup>7</sup>** : Mme Loretan a, durant de nombreuses années, par ses fonctions au sein de la Commission sociale ainsi que de manière individuelle, œuvré au service des plus faibles et des personnes âgées de la Commune. Par ce mérite, le Conseil communal souhaite mettre en valeur l'importance de son activité pour la cohésion sociale au sein de la Commune.

**Le Conseil communal est particulièrement fier de compter des personnes aussi talentueuses, impliquées et passionnées parmi ses habitants et réitère ses félicitations.**



7



6

### CANDIDATURE POUR LES MÉRITES 2024

Vous pensez être éligible ?  
Ou vous connaissez quelqu'un qui le serait ?

N'hésitez pas à remplir le formulaire de candidature : [www.port-valais.ch](http://www.port-valais.ch)



# BRAVO À TOUS LES LAURÉATS !





# PERSONNEL COMMUNAL 2022

Les collaborateurs jouent un rôle crucial dans les services communaux en assurant le bon fonctionnement des activités et en répondant aux besoins des citoyens. Leur expertise, leur engagement et leur dévouement contribuent grandement à la qualité de vie des communautés locales.

## ARRIVÉES

Durant l'année 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs qui sont venu-e-s renforcer nos équipes dans toutes les structures de la Commune. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir au sein de la Commune de Port-Valais.

**Basile Amacker** – Collaborateur polyvalent  
Office du tourisme

**Carolina Avila** – Pré-apprentie  
Crèche/UAPE

**Fanny Balmat** – Stagiaire  
Crèche/UAPE

**Karen Chevrier** – Responsable Office du tourisme

**Stella Coudray** – Pré-apprentie  
Crèche/UAPE

**Chelsea Dupuis** – Stagiaire  
Crèche/UAPE

**Eliona Kokollari** – Stagiaire  
Crèche/UAPE

**Yannick Lawson** – Educateur  
Crèche/UAPE

**Marc Menz** – Auxiliaire  
Office du tourisme

**Isabelle Perréaz** – Collaboratrice  
Contentieux

**Sandrine Persini** – Collaboratrice  
Office du tourisme

**Romina Quiblier** – Collaboratrice  
Office du tourisme

**Joé Savoini** – Apprenti  
Travaux publics

**Laura Vuadens** – Collaboratrice administrative  
Administration communale

**Nastasia Woodtli** – Assistante socio-éducative  
Crèche/UAPE

**Cécile Zimmermann** – Secrétaire polyvalente  
Structures d'accueil

**Ahmad Redwan** – Cuisinier  
Crèche/UAPE

**Dana Waissbluth** – Stagiaire  
Office du tourisme

**Adeline Vicenzotti** – Auxiliaire  
Crèche/UAPE

## DÉPARTS

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant œuvré au bon fonctionnement des services communaux et au bien-être de la population. Nous leur souhaitons une belle et heureuse continuation dans leurs nouvelles occupations.

**Joana Bastian** – Éducatrice HES  
Crèche/UAPE

**Sindara Clerc** – Stagiaire  
Crèche/UAPE

**Iris Curdy** – Enseignante de natation

**Alizée Dubosson** – Stagiaire  
Office du tourisme

**Anaïs Favre** – Collaboratrice administrative  
Administration communale

**Madeline Gardiol** – Patrouilleuse scolaire

**Béatrice Jaquet** – Auxiliaire  
Office du tourisme

**Maja Jareb** – Stagiaire  
Structures d'accueil

**Dorothee Maillard** – Responsable des contributions  
Service des contributions

**Célia Paciência Pais Querido** – Auxiliaire  
Crèche/UAPE

**Sarah Perruchoud** – Apprentie  
Administration communale

**Romain Pittet** – Stagiaire  
Office du tourisme

**Mónika Székely** – Auxiliaire  
Bâtiments

**Jacques Teuscher** – Auxiliaire  
Service des parcs

**Jacobus Verdegaal** – Employé  
Bâtiments

**Emma Zamori** – Stagiaire  
Structures d'accueil

## RETRAITES



Un merci tout particulier va à **Françoise Martano**, pour son dévouement auprès de la jeunesse de notre Commune. Nous lui souhaitons une retraite heureuse et épanouissante, remplie de moments de détente et de joie.

## JUBILAIRES



Félicitations à nos jubilaires ! Leur fidélité sans faille à Port-Valais a permis d'en faire une Commune dynamique et accueillante. Nous leur adressons un grand merci !

**Christiane Egger** – 10 ans de service  
**Ariane Pignat** – 10 ans de service  
**Loïc Bussien** – 15 ans de service  
**Christelle Giovanola** – 15 ans de service  
**Adrien Winiger** – 15 ans de service  
**Joëlle Bénet** – 20 ans de service  
**Iris Curdy** – 20 ans de service  
**Stéphane Burnet** – 35 ans de service

## CHANGEMENTS DE POSTE



Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir dans leurs nouvelles fonctions, suite à leur changement de poste au sein de la Commune de Port-Valais.

**Fanny Mosimann** – Éducatrice référente  
**Julie Stauble** – Service des contributions  
**Laetitia Sauge** – Éducatrice référente  
**Maxime Richon** – Assistant socio-éducatif  
**Yannick Lawson** – Éducateur référent



# EXPOSITION



**Le lac Léman cache dans ses profondeurs des secrets bien gardés, un patrimoine oublié et englouti par de tragiques naufrages ou d'insolites circonstances. Par une enquête minutieuse, des objets que l'on croyait tout simplement disparus ont ressurgi à la surface, embarquant avec eux les vestiges de l'Histoire du Léman.**

Les trésors ressuscités dont les illustrations seront exposées sur les quais viennent principalement de la déconstruction navale ayant eu lieu aux alentours des années 1920. En effet, dans le contexte de la guerre mondiale et dans le but de renflouer les porte-monnaies, les navires ne pouvant plus naviguer étaient mutilés puis revendus pièce par pièce. Des cloches, des coques, des meubles ou encore des gouvernails ont ainsi été éparpillés dans les contrées avoisinantes, atterrissant sur des clochers, au bord des quais, dans des maisons et entreprises privées. Ce n'est qu'en 1990, lorsque l'on prit conscience de l'importance de ce patrimoine, que le démantèlement massif des bâtiments maritimes déclina au profit de leur rénovation.

À l'époque, le lac était également un lieu privilégié pour les expériences scientifiques et les innovations en tout genre. Ainsi, les vestiges d'un sous-marin appartenant à un contrebandier qui naviguait entre la Suisse et la France pour livrer de la drogue ont refait surface, au

fil de détours farfelus, dans la campagne bernoise. Cette histoire, digne d'un film d'action, trouve son écho dans la réalité des disparitions d'objets innovants et parfois saugrenus ayant vécu leurs prémices sur le lac Léman. Un mât flottant destiné au divertissement, un hydravion faisant son premier vol au-dessus du lac ou encore une cloche servant à étudier la vitesse de propagation du son dans l'eau font partie de ces trésors ressuscités riches en expériences et dont le récit semble tout droit sorti d'un roman fantastique.

Il est intéressant de voir que la résurrection de certains objets a permis, en parallèle, la renaissance de tout un savoir-faire. L'atelier à l'origine des fameuses perles du Léman, qui attiraient les touristes d'outre-Atlantique à Saint-Gingolph entre 1920 et 1970, a rouvert ses portes dans le village franco-suisse.

Ce patrimoine oublié et considéré comme disparu offre un voyage dans le temps, des rencontres avec des collectionneurs passionnés et des récits plus captivants les uns que les autres. Plongez dans l'histoire du lac Léman à travers les biographies surprenantes de ces trésors ressuscités !

Nous vous invitons à venir découvrir cette belle Histoire, à travers illustrations et récits, tous les jours du 9 juin au 31 août 2023, sur les quais du Bouveret.